

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 6 juin 2005 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Martine Plante, maire suppléant  
Guy Caron, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
France St-Laurent, conseillère

Sont absents:

Gaston Gaudreault, maire  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente  
Lucie Rioux, secrétaire administrative est présente.

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal du 2 mai 2005**
- 4. Procès-verbal du 16 mai 2005**
- 5. Suivi des procès-verbaux**
- 6. Déboursés**
- 7. Période de questions**

## **ORDRE DU JOUR**

### **A. Administration générale**

1. - Naissances: Kelly Malenfant / fille de Marc Malenfant et Cathy April  
- Rosalie Chartrand / fille de Sylvain Chartrand et Guylaine Morrier  
- Noémie Caouette / fille de Dominique Joubert et Guy Caouette
2. Jeannot Dubé / échange d'une bande de terrain
3. Règlement décrétant un montant insuffisant de 6 940.18\$ pour l'exécution des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P (projet Luc Babin) / Adoption (**copie**)
4. Québec Rural & Agricole / Ferme A.J. Migneault – espace publicitaire
5. ACVA-TCC BSL / demande d'appui pour la KERMESSE 2005 – 4<sup>ÈME</sup> édition (**copie**)
6. Ligue Junior de Quilles Quillorama de l'Anse / commandite
7. Malette / facture
8. Résolution 74-2004 - photocopieur
9. Marge de crédit / renouvellement
10. Règlement R-2003-38 Rang 2 Est / financement 20 000\$

### **B. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (**copie**)
2. Radios-mobiles

### **C. TRANSPORT**

1. Club VTT Mitis inc. / déplacement d'une traverse pour VTT (**copie**)
2. Règlement d'emprunt pour pavage des rues Des Coquillages, Côté et Eudore-Allard – **avis de motion**

### **D. HYGIÈNE DU MILIEU**

1. Rue des Coquillages / pelle et matériel d'aqueduc
2. Rue Luce Drapeau (René Bélanger) matériel
3. Arpenteur-géomètre Claude Vézina / Rue Luce Drapeau

### **E. URBANISME**

1. **Assemblée publique de consultation** / règlement numéro R-2005-59 modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme aux fins de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique et règlement R-2005-60 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 aux fins d'autoriser l'usage "Services commerciaux" dans la zone 18-1.
2. Adoption des règlement R-2005-59 et R-2005-60
3. Grille des tarifs (copie)
4. Inspecteur des bâtiments / prolongation au 1<sup>er</sup> octobre 2005
5. Rapport de l'inspecteur des bâtiments (copie)
6. Résolution 448-2005 – modifier Marie-Berline Deschênes
7. Demande PIA, Jacques Garneau, 5-A, Route du Fleuve Ouest
8. Rue Caron / CA environnement

## **F. LOISIR ET CULTURE**

1. Engagement d'employés/ Loisirs ((**copie**))
2. Fête nationale
3. Commission scolaire des Phares / demande de subvention pour plancher du gymnase
4. Caisse Populaire Ste-Luce-Luceville / demande de subvention

## **G. ÉDIFICE ET MACHINERIE**

1. Club de Voile Force 5 / location
2. Travaux publics / véhicule
3. Tracteur à pelouse (**copie**)

## **H. DIVERS**

1. Arbustes / Promenade

### 564-2005 **Ordre du jour**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

### 565-2005 **Procès-verbal du 2 mai 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 2 mai 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Guy Caron appuyé par Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

### 566-2005 **Procès-verbal du 16 mai 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 16 mai 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gaston Beauchesne appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

### **Suivi du procès-verbal**

La mairesse suppléante fait la lecture de quelques résolutions

## FACTURES PAYÉES - MAI

1	Rémunération élus - mai	2 228.23 \$
2	Rémunération employés -mai	31 376.09 \$
3	REER - mai	2 085.09 \$
4	Ministre du Revenu - avis de cotisation 2003	120.43 \$
5	Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix - bail mai	689.15 \$
6	Société de l'assurance automobile - vignettes inspection	57.51 \$
7	Société Canadienne des Postes - timbres	287.56 \$
8	Entreprises Gilles Gauthier - contrat avril	6 537.25 \$
9	Telus Québec - bibliothèque Luceville (2 mois)	51.75 \$
10	- édifices municipaux	1 167.30 \$
11	Hydro-Québec - Hygiène du milieu	8 563.15 \$
12	- Éclairage public	1 635.67 \$
13	- Édifices municipaux	6 748.94 \$
14	École des Bois et Marées - aide fin. album finissants	25.00 \$
15	Caisse populaire Ste-Luce - Émile-Charles Goulet	75.00 \$
16	- Justine Tremblay-Brochu	75.00 \$
17	René Bélanger - Cession de terrain	500.00 \$
18	Petite Caisse - Fond de caisse	100.00 \$
19	Corporation développement touristique - 1er Prix concours	125.00 \$
20	- Subvention 2005	1 000.00 \$
21	Fabrique de Sainte-Luce - Messe Adéodat Dechamplain	15.00 \$

**TOTAL PAYÉ: 63 463.12 \$**

## FACTURES À PAYER - MAI

1	Ministère du Revenu - remises mai	9 644.88 \$
2	Agence des douanes et du revenu du Can. - remises mai	5 692.46 \$
3	Great-West - mai	1 780.47 \$
4	Marie-Andrée Jeffrey - rencontre avec vérificateur	14.70 \$
5	Stéphane Roy - consultation	2 087.71 \$
6	Super Pages - publication 2005	365.78 \$
7	Telus mobilité - messagers	328.82 \$
8	- cellulaires	165.67 \$
9	Citicorp Finance Vendeur Ltée - location photocopieur	446.07 \$
10	Cogéco câble inc. - juin	91.96 \$
11	Petite Caisse - poste, fournitures bureau	266.44 \$
12	Club papetier- encre, papeterie, tableau	993.48 \$
13	Les Services Kopilab - encre	161.03 \$
14	Le Groupe CCL - permis	41.41 \$
15	Publicatons Québec - manuel de l'information financière	147.13 \$
16	Poste-Canada - Inscription soccer	117.21 \$
17	Fonds de l'information foncière - mutations	48.00 \$
18	Journal l'Information - Offre d'emploi, avis public	580.87 \$
19	Le Québec rural & agricole - publicité mai	143.78 \$
20	G.R.L. inc. - entretien climatisation	128.43 \$
21	Buanderie Le Blanchon - nettoyage	151.36 \$
22	Garage Gilles Desrosiers inc. - essence	207.00 \$
23	Garage St-Laurent - essence	178.77 \$
24	Garage Mario De Champlain - essence	734.50 \$
25	Groupe Gaz-o-Bar - diesel	275.18 \$
26	Les Pétroles Bilodeau - huile chauffage	269.96 \$
27	Les Entreprises J.E. Goulet - palletot de pluie	96.62 \$
28	Quincaillerie Ste-Luce/Luceville - Parc de quartier, soccer	503.64 \$
29	Jean-Claude Molloy - déplacements	105.63 \$
30	Comité des Loisirs - Subvention St-Jean	800.00 \$
31	J.M.D. La Source du Sport - plaque lanceur	34.51 \$
32	Serrurier Clef mobile - poignées terrain de balle	103.12 \$
33	Garage Normen Lévesque - huile et filtre	50.84 \$

34	Pièce d'auto Rimouski inc. - huile, filtre	100.99 \$
35	Rimouski Radiateur	106.97 \$
36	Air Liquide Canada inc.	15.88 \$
37	Équipement Sigma inc. - huile pépine	139.08 \$
38	Médaille Ford	41.73 \$
39	Métal du Golfe - fer	55.44 \$
40	Sports J.L.P. inc. - balai à moteur, filtre	872.48 \$
41	Garage Raymond Turcotte - inspection programme PEP	344.16 \$
42	Excavations Dany Desrosiers - bris d'aqueduc	293.32 \$
43	Wolseley - adapteurs, manchon, pièces aqueduc	1 969.88 \$
44	Groupe Réjean Claveau Ltée - gravier, nivellage	983.46 \$
45	Boivin & Gauvin - Wildfire 2½"	347.38 \$
46	Service aux petits animaux - mai	402.59 \$
47	Jean-Pierre St-Amand - réparation lumières de rues	257.16 \$
48	Groupe Dynaco BMR - blocs de pavé pour Promenade	276.50 \$
49	Nova Envirocom inc. - bacs de compostage, formation	3 105.67 \$
50	Ville de Rimouski - quote-part 2003, 2004, réseau égouts	10 580.03 \$
51	Cegep de Rimouski - Cours gardiens avertis	480.00 \$
52	Ministère de la Sécurité publique - Sûreté du Québec	94 593.00 \$
53	Marie-Berline Deschenes - déplacements	30.45 \$
54	M.R.C. de la Mitis - quote-part	47 766.68 \$
55	Denis Ross- remboursement formation compostage	6.00 \$
56	Nancy Desrosiers et Steve Gagné – remb. formation	12.00 \$
57	Guy Dionne - remboursement taxes	92.45 \$
58	Gilbert Dechamplain - remboursement taxes	73.92 \$
<b>TOTAL À PAYER:</b>		<b>189 704.65 \$</b>

**TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 253 167.77 \$**

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2005.

---

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe

567-2005

**Déboursés mai 2005**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2005.

Adopté

**Période de questions**

568-2005

**Naissances**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75\$ à la Caisse Populaire Sainte-Luce – Luceville dans le compte de Kelly Malenfant, Rosalie Chartrand et Noémie Caouette et ce selon le règlement des naissances.

Adopté

## **Jeannot Dubé - échange d'une bande de terrain / reporté**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO R-2005-58**

Règlement décrétant un montant insuffisant de 6 940.18\$ pour l'exécution des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P. (projet Luc Babin)

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Luce désire réaliser des travaux d'aqueduc et d'égout pour desservir les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P;

ATTENDU QUE ces travaux ont été évalués à 16 000\$ et qu'un règlement d'emprunt numéro R-2003-36 a été adopté à cet effet;

ATTENDU QUE le coût total des travaux s'élève à 30 100.18\$;

ATTENDU QUE la municipalité a participé financièrement au projet pour un montant de 2 160\$, représentant le temps homme et la machinerie;

ATTENDU QUE Monsieur Luc Babin, promoteur a déjà versé une somme de 5 000\$;

ATTENDU QU' une somme de 6 940.18\$ est manquante et que la municipalité peut par règlement imposer une taxe spéciale sur ces immeubles dans le but de verser au fonds général une somme équivalente à celle qui en a été distraite;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance régulière du 2 mai 2005:

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Gaston Beauchesne appuyé par France St-Laurent il est résolu à l'unanimité que le règlement suivant, portant le numéro R-2005-58 soit adopté.

**"Règlement décrétant un montant insuffisant de 6 940.18\$ pour l'exécution des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P. (projet Luc Babin)"**

### **ARTICLE 1**

Le conseil décrète des travaux de mise en place des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P.

### **ARTICLE 2**

Aux fins du présent règlement, le conseil décrète une dépense n'excédant pas 6 940.18\$ tel que plus amplement détaillé à l'estimation présentée à l'annexe "A".

### **ARTICLE 3**

Afin de pourvoir au remboursement de la somme appropriée, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de cinq (5 ans) de chaque propriétaire sur ces immeubles situés dans le secteur desservi, les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P une taxe à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est le propriétaire.

Le remboursement en un versement pour chaque unité est permis, et ce, selon la répartition à l'annexe "A"

### **ARTICLE 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

569-2005

#### **Québec Rural & Agricole / publicité – Ferme A.J. Migneault**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'acheter une carte d'affaires dans "Le Québec Rural & Agricole pour un montant total de 143.78 \$ concernant le reportage sur la Ferme A.J. Migneault inc. de Sainte-Luce entreprise spécialisée dans la production laitière.

Adopté

#### **ACVA-TCC BSL / demande d'appui pour la Kermess 2005 - refusé**

#### **Ligue Junior de Quilles Quillorama de l'Anse / commandite – refusé**

570-2005

#### **Mallette / Facture**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture # 00113115 de Mallette au montant de 9 863.39 \$ concernant les services professionnels rendus pour la vérification comptable terminée le 31 décembre 2003, et ce, après discussion et vérification par le personnel administratif.

Adopté

571-2005

#### **Résolution 74-2004 – photocopieur**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission conforme de Centre Bureautique Canon pour la location avec option d'achat d'un photocopieur numérique au montant de 22 314.85 \$ et ce tel que prévu au budget. Cette résolution abroge la résolution # 74-2004.

Adopté

572-2005 **Marge de crédit / renouvellement**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Luce désire se prévaloir de la loi de la commission municipale article 1093, de contracter un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses d'administration courantes pour l'année 2005. Que cet emprunt temporaire de 200 000 \$ soit contracté à la Caisse Populaire Desjardins Sainte-Luce – Luceville, et ce, aux taux d'intérêts préférentiels. Que cet emprunt temporaire soit au folio 4888.

Adopté

573-2005 **Règlement R-2003-38 Rang 2 Est / financement 20 000 \$**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à un emprunt permanent au Centre Financier aux Entreprises du Bas-Saint-Laurent un montant de 20 000 \$ au taux fixe fermé 5 ans de 4.64% pour le règlement R-2003-38 (frais de refinancement d'un emprunt concernant le prolongement d'aqueduc dans le Rang 2 Est. Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directeur général adjointe sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

574-2005 **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

Considérant que la MRC doit adoptée un schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'ensemble de son territoire;

Considérant que chaque municipalité doit adoptée un plan de mise en œuvre à cette fin;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance et complété le plan de mise en œuvre pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Pour ces motifs, il est proposé par Gaston Beauchesne, appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce adopte ledit plan.

Adopté



575-2005

**Radios-mobiles**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un radio-mobile, ainsi qu' à la réparation de trois radios-mobiles et à l'achat de micro auprès de Radio-Onde, communications sans fil selon la soumission en date du 3 juin 2005, au montant de 972.52\$ plus taxes, et ce, tel que prévu au budget.

Adopté

576-2005

**Club VTT Mitis inc. / déplacement d'une traverse**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Club VTT Mitis inc. à procéder au déplacement d'une traverse qui est située sur le Rang 3 à Sainte-Luce en direction Est d'environ 20 pieds et autorise aussi de faire deux nouvelles montées pour traverser le troisième Rang (au nord et du sud du rang).

Adopté

577-2005

**Règlement d'emprunt pour le pavage des rues Des Coquillages, Côté et Eudore-Allard – avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session un règlement d'emprunt pour le pavage et l'installation de bordures de rue, des rues Des Coquillages, Côté et Eudore-Allard sera adopté.

Adopté

578-2005

**Rue des Coquillages / pelle**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Yvon Lachance et Fils de Rimouski au taux horaire de 95 \$ pour la pelle hydraulique et 60\$ pour le marteau hydraulique afin de procéder à l'installations des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans la rue des Coquillages, et ce tel que la soumission présentée.

Adopté

579-2005

**Rue des Coquillages / matériel d'aqueduc**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer l'achat du matériel nécessaire pour l'installation des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans la rue des Coquillages, sur une longueur d'environ 30 mètres afin de desservir la propriété du 19 des Coquillages, Monsieur Stéphane Marsan.

Adopté

580-2005

**Rue Luce-Drapeau (René Bélanger) matériel**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer l'achat du matériel nécessaire pour l'installation des infrastructures d'aqueduc et d'égout concernant le projet de développement de Monsieur René Bélanger sur la rue Luce-Drapeau et ce conditionnel à la cession de la rue à la Municipalité. Le coût total de l'achat de matériel sera facturé excluant le montant de la TPS à Monsieur Bélanger.

Adopté

581-2005

**Arpenteur-géomètre Claude Vézina / rue Des Coquillages**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Claude Vézina, arpenteur-géomètre pour effectuer le relevé cadastral de la rue des Coquillages, du côté Ouest jusqu'au ruisseau.

Adopté

**Assemblée publique de consultation** / règlement numéro R-2005-59 modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme aux fins de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique et règlement R-2005-60 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 aux fins d'autoriser l'usage "Services commerciaux" dans la zone 18-1.

Le conseiller Gaston Beauchesne explique les règlements et des commentaires sont apportés des citoyens.

**Adoption des règlements R-2005-59 et R-2005-60 / reporté**

582-2005

**Grille des tarifs**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la nouvelle grille des tarifs concernant l'émission de permis en excluant la mention « usages accessoires ».

Adopté

583-2005

**Inspecteur des bâtiments / prolongation au 1<sup>er</sup> octobre 2005**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de prolonger la période de probation de Madame Marie-Berline Deschênes, inspecteur en bâtiment et environnement au 1<sup>er</sup> octobre 2005.

Adopté

Acc. réc.

**Accusé réception / Rapport mensuel de l'inspecteur des bâtiments**

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel du mois de mai 2005 de l'inspecteur des bâtiments.

584-2005

**Résolution 448-2005 – modifier Marie-Berline Deschênes**

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Madame Marie-Berline Deschênes comme inspecteur en bâtiment et en environnement et ce conditionnel au non retour au travail de Monsieur François Arsenault, inspecteur en bâtiment et en environnement, prévu pour le 21 août 2005.

Adopté

585-2005

**Demande de PIA / Jacques Garneau, 5-A, Route du Fleuve Ouest**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Jacques Garneau, 5-A, Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Gaston Beauchesne  
appuyé par: Guy Caron

Et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de demande de permis de Jacques Garneau ( numéro: 2005-00080 dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

586-2005

**Développement Caron**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Roche, Experts-Conseils à demander au Ministère de l'Environnement du Québec un certificat d'autorisation concernant la mise en place des infrastructures d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial sur le projet de rue Caron de la municipalité de Sainte-Luce.

587-2005

### **Engagement d'employés / Loisirs**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement du personnel suivant pour les activités estivales des loisirs:

Coordonnateur de Soccer - Monsieur Rémi Petitpas  
12 semaines X 40 heures

#### Personnel du terrain de jeux

Moniteurs de terrains de jeux - Steven Paquette  
8 semaines X 35 heures - Mylène Fournier  
- Myriam L. Brillant

Moniteurs service de garde - Marie-Ève Dufour  
8 semaines X 30 heures - Jade Hallé

Moniteur personne handicapée – Véronique R. Pigeon  
8 semaines X 30 heures

Préposée au secrétariat – Rosalie Thauvette  
11 semaines X 30 heures

Préposé à l'entretien / surveillance plage – Jonathan Bourgoïn 8 semaines  
X 35 heures

Adopté

588-2005

### **Fête nationale**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Comité des loisirs de Sainte-Luce à utiliser la pergola Gaétan Pineau comme lieu de rassemblement le 24 juin pour un repas plein-air, un rallye amical et des rencontres amicales en volley-ball de plage, à faire un feu de St-Jean le 23 juin entre 21 heures et 3 heures sur le terrain des loisirs secteur Luceville. Advenant une mauvaise température, le feu sera remis au 24 juin aux même heures.

Adopté.

589-2005

### **Commission scolaire des Phares / demande de subvention pour plancher du gymnase**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de demander à la Commission scolaire des Phares de contribuer financièrement à la rénovation du plancher du gymnase du centre Gabriel-Nadeau pour 50% du coût, soit 10,240. \$

Adopté

590-2005                    **Caisse populaire Ste-Luce – Luceville / demande de subvention**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de demander à la caisse populaire Desjardins Ste-Luce – Luceville d'aider financièrement à la rénovation du plancher et du mur d'insonorisation du centre Gabriel-Nadeau.

Adopté

591-2005                    **Club de voile Force-5 / location**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de reconduire pour l'année 2005 la location du chalet situé sur la route du Fleuve Est "Force Cinq" pour un montant de 500\$.

Adopté

592-2005                    **Travaux publics / véhicule**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation pour l'achat d'une camionnette à Médaillon Ford, Pouliot auto et Automobiles Bouchard. Les soumissions seront reçues au plus tard le 10 juin à 15 heures pour être ouvertes le même jour à la même heure.

Adopté

593-2005                    **Tracteur à pelouse**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission de « Les Sports J.L.P. de Mont-Joli » concernant l'achat d'un tracteur à pelouse au montant de 2 252.46 \$ + taxes et ce, selon la soumission présentée.

Adopté

**Arbustes / Promenade**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'arbustes en remplacement de ceux abîmés situés sur la Promenade de l'Anse-aux-Coques.

Adopté

**Correspondance**

- **Ministère des Transports** – le projet de reconstruction du ponceau du ruisseau à la Loutre sur le Deuxième Rang Ouest est présentement en appel d'offres.
- **Ministère des Transports** – Avis d'intervention *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* Projets numéros 2Q-3371-9168 et 20-3371-0446, remplacement d'un ponceau dans le 2<sup>e</sup> Rang à Sainte-Luce.
- **Ministère des Transports** – Avis d'intervention *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* Projet 20-3371-7201-F, continuité de la construction de l'autoroute 20.
- **Ministère des Transports** – Nouvelle version du dépliant portant sur le signaleur de travaux routiers.
- **Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** – Fermeture du dossier.
- **Ministre des Affaires municipales et des Régions** – Plan stratégique 2005-2008.
- **Fédération Québécoise des Municipalité** – Invitation à la commission itinérante juridique au Best Western Hôtel Universel, à Drummondville le 9 juin 2005.
- **Conférence régionale des élus** – Communiqué de presse, appui financier de 100 000 \$ aux manifestations et événements culturels du Bas-Saint-Laurent.
- **Lise D'Auteuil, Écolo Vallée et Mitis** – Grille horaire de sensibilisation au compostage domestique qui aura lieu dans plusieurs municipalités du territoire d'ici le 4 juin.
- **Nancy Bergeron, chargée de projet PGMR** – La MRC de La Mitis est à la recherche d'étudiants pour combler 4 postes d'agents d'information en récupération pour le 13 juin prochain.
- **Sentier maritime du Saint-Laurent** – Inauguration du premier tronçon du Sentier maritime du Saint-Laurent le 18 juin à Rivière-du-Loup.
- **Ville de Mont-Joli** – Rapport financier annuel 2004 du Transport Adapté « La roue de Vie ».
- **ADMQ** – Rapport annuel 2004
- **Bell** – Invitation spéciale – Lancement technologique Portail UniCité le 16 juin 2005 de 10 h à 13 h au Centre Bell de Montréal.
- **Les journées de la culture** – Bulletin d'information
- **Purdel coopérative agro-alimentaire** – Offre de service ensacheuse

- **Organisme de justice alternative** – Convocation à l’assemblée générale annuelle 2005, le mercredi 8 juin à 17 h, à Rimouski.
- **Tourisme Bas-Saint-Laurent** – Convocation à l’assemblée générale annuelle le 7 juin 2005 à 14 heures, à Kamouraska.
- **Conseil régional de l’environnement du Bas-Saint-Laurent** – Convocation à l’assemblée générale annuelle le 26 mai 2005, à l’Université du Québec à Rimouski.
- **Enjeux-Énergie** – Édition du 25 mai 2005
- **Québec rural** – Bulletin de liaison, mai 2005
- **Convergence** – Revue de gestion de la santé-sécurité, mai 2005
- **Export environnement** – Bulletin d’information à l’exportation, avril 2005.
- **Flash MMQ** – Édition de mai 2005
- **Affaires municipales et Régions** – Muni-express du 25 mai 2005

### **Période de question**

595-2005

### **Levée d'assemblée**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité qu’à 23:30 heures la session soit levée.

Adopté

---

Gaston Gaudreault, maire

---

Marie-Andrée Jeffrey  
Directrice générale adjointe